

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2022

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 9
Pouvoirs : 4
Absents excusés : 6

Date de convocation : 16 septembre 2022

Étaient présents : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER.

Étaient absents excusés : Mme Charlotte BECKER a donné procuration à Mme Enza BAROTTE ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON a donné procuration à Mme Karine WEBER ; M. Damien FANCELLO a donné procuration à M. Raymond BECKER ; Mme Pauline GUILBERT ; Mme Catherine LECUYER a donné procuration à Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Dominique WEYANT.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 27 juin 2022.

Mme Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB : 7.5-039/2022 : SUBVENTIONS AUX PARTICULIERS POUR LES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

L'instruction budgétaire M14 applicable au 1^{er} janvier 2006, modifie les règles relatives aux subventions octroyées aux particuliers pour l'aide forfaitaire aux travaux. Il convient de délibérer en stipulant le nom des particuliers, le montant des travaux ainsi que l'intitulé des travaux effectués.

- M. Bernard WATIEZ

Nature et montant des travaux : remplacement des menuiseries extérieures : 9 334,66 euros
Subvention octroyée par la commune pour le projet : 1 000,00 €

- M. Jean-Claude SEINGRY

Nature et montant des travaux : remplacement des menuiseries extérieures : 17 800,00 euros
Subvention octroyée par la commune pour le projet : 1 000,00 €

VOTES : À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 27 septembre 2022
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20220926-2022DEL039-DE
Reçu le 03/10/2022

